

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **12 décembre 2011**

Délibération n° 2011-2652

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation des cimetières communautaires de Bron-Parilly et de Rillieux la Pape par la société Saur France - Exercice 2010**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance**

Rapporteur : Monsieur Quiniou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 décembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 décembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Louis, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Crédoz), MM. Daclin (pouvoir à M. Muet), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Réale), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Bousson (pouvoir à M. Grivel), Flaconnèche (pouvoir à M. Kabalo), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Le Bouhart (pouvoir à M. Balme), Lebuhotel (pouvoir à M. Serres), Longueval (pouvoir à M. Ferraro), Lyonnet (pouvoir à M. Suchet), Mme Pesson (pouvoir à M. Chabrier), MM. Pili (pouvoir à M. Lambert), Roche (pouvoir à M. David G.), Rudigoz, Thivillier (pouvoir à M. Millet), Turcas (pouvoir à M. Calvel), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian).

Absents non excusés : M. Guimet.

Séance publique du 12 décembre 2011

Délibération n° 2011-2652

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation des cimetières communautaires de Bron-Parilly et de Rillieux la Pape par la société Saur France - Exercice 2010**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002.

Les deux cimetières communautaires de Bron et de Rillieux la Pape sont exploités dans le cadre d'un contrat de délégation de service public d'une durée de 25 ans (1995-2019) par la société Saur France.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil de communauté, au titre de l'exercice 2010, contient :

- un compte-rendu financier comprenant un compte annuel de résultat d'exploitation 2010, différentes informations financières telles que le détail du plan de renouvellement des équipements et le calcul des produits financiers sur le solde du compte de renouvellement,
- un compte-rendu technique comprenant des données au titre de l'exploitation (travaux réalisés en 2010 et à réaliser en 2010, investissements, inventaires et état des lieux, organisation du délégataire), au titre de l'activité et de la qualité du service public (actions de développement durable menées).

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'année 2010 :

Libellé		2008	2009	2010	Variations 2009/2010	
					en %	Tendance
indicateurs d'activité	nombre de crémations	1 968	1 983	2 088	5	↗
	nombre d'inhumations	210	200	230	15	↗
	nombre de ventes de concessions	254	265	195	- 26	↘
indicateurs financiers (en K€)	charges (hors IS)	1 079	1 110	1 163	5	↗
	produits	1 235	1 304	1 282	- 2	→
	résultat avant impôts	162	195	119	- 39	↘
	résultat net	87	113	59	- 48	↘

Le crématorium est situé sur le site de Bron-Parilly, où sont donc effectués la totalité des crémations ainsi que les deux tiers des inhumations et des concessions.

Les crémations représentent 64 % des produits de la délégation. Leur nombre augmente de 5 % en 2010 par rapport à l'année 2009. Les inhumations progressent également (+ 15 % sur l'ensemble des 2 sites).

En revanche, les ventes de concessions et de caveaux diminuent de 34 % dans les cimetières de Bron-Parilly et de 5 % dans celui de Rillieux la Pape.

Cette diminution entraîne une réduction des produits totaux de la délégation (- 1,76 % par rapport à l'année 2009).

A l'inverse, les charges relatives à l'activité déléguée augmentent de 4,76 % par rapport à 2009. Cette hausse est due, notamment, aux charges de personnel, à l'entretien des locaux et au coût du gaz.

La baisse des produits cumulée à la hausse des charges entraîne une diminution du résultat avant impôt (- 39 %). Celui-ci reste néanmoins positif (119 K€).

En outre, la société Saur France a investi 84 k€ en 2010, notamment pour l'entretien des fours ainsi que pour l'achat d'équipements frigorifiques, de prestations d'électricité et de plomberie.

Malgré ces investissements importants réalisés par le délégataire, le solde du compte de renouvellement demeure excédentaire (5,9 K€).

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSPL du 8 novembre 2011. Il appartient donc au Conseil de communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 8 novembre 2011, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2010 produit par la société Saur France au titre de la délégation de service public pour l'activité de gestion des cimetières communautaires de Bron-Parilly et de Rillieux la Pape.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2011.